

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Minerve (Hérault)

Séance du 1^{er} juillet 2026 à 18H00

Lieu : salle du peuple, la salle de la bibliothèque n'étant pas disponible.

Ouverture de la séance

L'an deux-mille vingt-six, le 1^{er} juillet, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Minerve, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Salle du Peuple, lieu exceptionnel de réunion du Conseil municipal, la salle habituelle de la mairie (bibliothèque) n'étant pas disponible, sous la présidence de Monsieur Henri Rognon, Maire.. Sont présents Henri Rognon, maire, Marie Vallée-Roche, première adjointe, Thomas Cabrol, deuxième adjoint, Martine Rousseaux, Michèle Villalonga, Fabienne Suwala, conseillers. M. Meitzner était absent avec procuration à Marie Vallée-Roche.

Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Marie Vallée-Roche en qualité de secrétaire de séance.

Approbation de l'ordre du jour

Suppression du point concernant la création d'un emploi non-permanent d'agent technique communal, ce dernier ayant déjà été recruté pour pallier à l'absence de Christian Igual et au surcroît de travail estival.

Ordre du jour approuvé à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le conseil municipal est appelé à approuver le procès-verbal de la séance du 05 juin 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le procès-verbal à l'unanimité.

Délibérations :

- **Affectation de résultat 1068 :**

Ce point a déjà été présenté au CM du 5 juin 2026. Le service des impôts et la comptable s'étant désormais mis d'accord pour la correction à apporter, cette correction est adoptée à l'unanimité.

- **Délégations au maire :**

Ces délégations légales n'ayant pas été votées aux précédents conseils, cet oubli est réparé. Approuvé à l'unanimité.

- **Création de la commission locale du site patrimonial remarquable de Minerve :**

Cette commission comprend des membres de droit (comme le maire, le préfet, le directeur de la DRAC, l'architecte des bâtiments de France), et des membres nommés, dont un tiers de membres du conseil municipal. Ces membres seront :

Titulaires : Henri Rognon, Marie Vallée-Roche, Michèle Villalonga.

Suppléants : Fabienne Suwala, Martine Rousseaux, Thomas Cabrol.

Liste approuvée à l'unanimité.

- Pouvoir au maire pour un emploi permanent d'agent technique au 1^{er} septembre 2026 :

Un recrutement est rendu nécessaire. Cette décision est reportée au 27 août, date du prochain conseil municipal, après les entretiens d'embauche.

Approuvé à l'unanimité.

- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la finalisation du projet scientifique et culturel du musée de Minerve:

Il s'agit d'achever le projet scientifique et culturel initié par la précédente mandature. Le projet tel qu'il est à l'heure actuelle est incomplet, le volet sur le financement a été jugé très insuffisant par la DRAC. On ne peut continuer sur des bases aussi incertaines, il est crucial pour nous de savoir sur quels partenaires (région, département, pays, communauté de communes) nous pouvons compter pour financer non seulement la rénovation mais le fonctionnement du futur établissement. Pour avoir une vue d'ensemble des scénarios possibles, le recours à une expertise extérieure est nécessaire.

Principe approuvé à l'unanimité.

- Demande de subvention à la région pour la restauration de la toiture de l'église:

Des infiltrations ont été constatées depuis de nombreuses années. Avec l'aval de M. René Lamothe, architecte des bâtiments de France, un lauzier a été contacté, pour refaire le toit de l'abside et la zone proche du clocher. Sur la somme de 10 950 euros HT du devis, la subvention permettrait à la commune de ne payer que 5475 euros sur ses fonds propres.

Approuvé à l'unanimité.

- SIEA transfert des actifs :

Un accord passé entre la commune et le SIEA prévoyait le transfert de l'ensemble des acquis, déficits et excédents. La commune maintient cette position et demandera le calendrier des projets 2027-2028 au SIEA.

Approuvé à l'unanimité.

Points d'information :

- Point sur les emplois communaux et recrutements:

Pour l'agent technique communal, la décision sera prise fin août.

Pour le secrétariat de mairie, trois candidatures ont été retenues :

Celle de Mme Myriam Meriadec, qui sera reçue en entretien vendredi 3 juillet, et celles de Mme Adeline Hasseni et de Mr Frédéric Rico qui seront reçus le 9 juillet. Une prochaine prise de contact avec une ancienne secrétaire de mairie à La Livinière est prévue, mais elle n'est pas actuellement candidate.

- **Avancée des chantiers :**

Pour le théâtre de verdure, actuellement l'entreprise qui monte l'habillage du bâtiment profite des grandes vacances pour intervenir sur des bâtiments scolaires, et reviendra en septembre. C'est seulement alors que le toit pourra être posé.

Pour la passerelle de Coupiac, le tablier métallique est en cours de fabrication, les maçons l'attendent pour monter les murs.

- **Office de tourisme :**

La commune souhaite revoir certains points de la convention sur l'usage des locaux et poser le problème de l'ouverture du dimanche.

- **Opérations avec la DDTM du 18 juin :**

Henri Rognon, Michèle Villalonga et Karine Noirel, la garde-champêtre, ont accompagné les membres de la DDTM à Bois-Bas et au Bouys. La DDTM produira un rapport dans l'été.

- **État de la desserte fibre et électricité en partie haute de la commune :**

L'électricité est désormais rétablie à Bois-Bas. La connexion fibre est rétablie, mais les poteaux cassés n'ont pas été réparés, ce qui rend la liaison très fragile, la fibre étant parfois à terre.

- **Travaux logements communaux :**

Installation d'une douche à la place de la baignoire au logement social.

- **Travaux parking bus:**

La commune est dans l'attente de devis pour poser de grosses barrières, qui pourront être éventuellement équipées de systèmes de lecture de plaque si le parking évolue.

Clôture de la séance

Vu l'absence de questions, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Signatures

Le maire

La secrétaire de séance